

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY – Immeuble Européen – 1 Promenade
Jean Rostand – 93000 BOBIGNY – EN UN SEUL LOT**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 3 NOVEMBRE 2026 À 14 H 00

**Dans un ensemble immobilier sis à PANTIN (93500)
30/32 rue Cartier Bresson**

Cadastré section H n° 56, lieudit « 32 rue Cartier Bresson » pour 07a 41ca

LOT N° 5 : un **LOGEMENT** au rez-de-chaussée, première porte gauche dans l'entrée commune, comprenant : entrée, salle de séjour, chambre et débarras. Jouissance des WC situés aux 1^{er} et 2^{ème} étage.

LOT N° 4 : un **LOCAL**, au -rez-de-chaussée, 2ème porte gauche dans l'entrée commune (Ce lot pourra

communiquer avec le lot 200 (bâtiment C) par porte à créer). Jouissance des WC situés aux 1^{er} et 2^{ème} étage.

LOT N° 200 : la totalité du bâtiment à usage de **LOCAL**, dans le bâtiment C dans la cour commune et à gauche (ce lot pourra communiquer avec le lot n° 4 du bâtiment A par porte à créer). Jouissance des WC communs situés aux 1^{er} et 2^{ème} étage du bâtiment A.

Il résulte du PV de difficultés dressé par la SELARL KSR & Associés, Commissaires de Justice à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 2 mars 2026, que les lieux sont murés aux fenêtres et une porte anti-effraction empêche l'accès à l'immeuble.

À la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 30/32 rue Cartier Bresson à 93500 PANTIN (Seine Saint Denis), représenté par Maître Philippe BLERIOT désigné en qualité l'administrateur provisoire par Ordonnances de Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY rendues les 7 avril et 19 décembre 2022 domicilié 26 Chemin de la Madeleine à 93000 BOBIGNY (Seine Saint Denis), ayant pour avocat, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 25.000 EUROS (VINGT CINQ MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions prévues au cahier des conditions de la vente

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la SEINE SAINT DENIS

CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : 3.000,00 euros à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 7 septembre 2026

Par l'Avocat poursuivant, Signé la SCP DROUX-BAQUET

POUR CONSULTER LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE, S'ADRESSER :

- À la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 14 Allée Michelet à 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS, TEL. 01.48.47.43.47. - À **Maître Julien SEMERIA**, membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocats au Barreau du Val d'Oise, demeurant 20 rue Alexandre Prachay - 95300 PONTOISE, Tél : 01.34.24.94.40. - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG : 26/04025) - Sur le site « AVOVENTES.FR »

➤ Il n'y aura pas de visite